



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4505/Add.2  
14 septembre 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

MESSAGE ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES, LE 11 SEPTEMBRE 1960, PAR LE REPRESENTANT  
SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL AU CONGO

Additif No 2

Le Secrétaire général a reçu de son Représentant spécial à Léopoldville, le 13 septembre 1960, un nouveau rapport où il est indiqué ce qui suit :

Dans le cadre de la politique arrêtée lorsque le Parlement a assumé la responsabilité des émissions radiophoniques (S/4505/Add.1), et en vertu de laquelle les dirigeants politiques seraient libres d'utiliser la station de radio à condition que celle-ci ne soit pas employée à des fins contraires à la tranquillité et à l'ordre publics, M. Balikongo est arrivé à la station le 13 septembre à 12 h. 15 pour émettre un appel à la nation réclamant l'unité nationale. Son escorte se composait de trois jeeps et d'un camion militaire qui transportaient des gendarmes. Au cours de son émission, l'adjoint militaire de M. Lumumba est apparu avec une quarantaine d'hommes. Interrogé quant à ses intentions, il a répondu qu'il venait d'arrêter M. Balikongo. Le capitaine Danto, officier de liaison ghanéen, a demandé à voir son mandat d'amener et lui a dit qu'il ne pouvait procéder à une arrestation sans mandat. L'adjoint militaire de M. Lumumba a alors accepté d'aller chercher un mandat, laissant ses hommes, l'arme au pied, au milieu de la station. M. Balikongo est alors sorti du studio pour donner une conférence de presse mais on l'a persuadé de se retirer immédiatement pendant que la situation était calme et de tenir une conférence de presse ultérieurement. Le groupe de M. Lumumba demeure, sans officier, dans la station de radio, attendant vraisemblablement un mandat d'amener. Trente-cinq hommes de l'ANC montent actuellement la garde dans la station et à son accès, armés de mitrailleuses légères et de quelques mitrailleuses lourdes.

60-22146

/...

Le 14 septembre, le Secrétaire général a reçu un nouveau rapport rédigé comme suit :

Il y a eu à la station de radio une certaine confusion lors de la période normale d'émission de 5 heures à 8 heures du matin, la clé du studio ayant été égarée, par négligence ou à dessein. Le personnel de l'ONU s'est tenu à l'écart de l'incident et il y a eu beaucoup de récriminations de part et d'autre entre la garde ANC qui se trouvait à la station et le personnel de la station. Cette garde comprend maintenant des éléments de la police de Léopoldville. Le mystère de la clé n'a pas été tiré au clair et un serrurier a dû forcer la porte, la station devant de nouveau émettre à 11 heures. Il y a eu une nouvelle interruption, un appel téléphonique d'origine inconnue ayant intimé l'ordre à l'émetteur d'interrompre l'émission. Pendant quelque temps, personne à la station n'a voulu prendre la responsabilité de donner l'ordre de remettre en marche l'émetteur, mais le technicien congolais l'a finalement fait, et la station émet actuellement un programme musical. On sait que M. Lumumba a enregistré une déclaration pour la radio hier soir à 21 h. 45. Il a dit ce matin à des correspondants que l'ONU avait donné l'ordre à la station de ne pas émettre pour l'empêcher de diffuser sa déclaration. Un démenti a évidemment été publié, mais jusqu'à présent la déclaration de M. Lumumba n'a pas été radiodiffusée.

-----